

# Brexit : quel coût pour l'économie française ?

Publié le 26 juin 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Trois ans après la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les entreprises et les citoyens sont affectés par les effets du Brexit : rétablissement de contrôles des personnes et marchandises aux frontières, diminution des échanges scolaires et universitaires... La Cour des comptes en évalue l'impact pour l'économie française.

Avec la fin de la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux qui fondent le marché unique, les administrations françaises de la frontière et les opérateurs d'infrastructures de transport ont dû faire face à un défi organisationnel pour rétablir la frontière extérieure de l'Union européenne avec le Royaume-Uni.

"Malgré l'affichage d'un accord de libre-échange ambitieux avec l'absence d'imposition de droits de douane et de quotas, la frontière sans friction n'a pas vu le jour", constate la Cour des comptes dans son rapport sur **La mise en œuvre du Brexit en France. Une organisation réactive, des résultats à consolider** publié le 14 juin 2023.

## La France sent davantage les effets du Brexit que les autres pays européens

La Cour estime entre 8 000 et 9 000 la baisse du nombre d'entreprises exportatrices vers le Royaume-Uni entre 2018 et 2021, du fait des incertitudes et des nouvelles contraintes induites par le Brexit. Les **petits opérateurs et les opérations de faibles montants sont particulièrement touchés**.

Plus généralement, la Cour constate que "*la France semble avoir plus pâti du Brexit que ses partenaires européens*" :

- les exportations de marchandises stagnent en euro courant, soit un recul de 7,6% en euro constant hors énergie (2022 par rapport à 2019) ;
- sur la même période, les importations depuis le Royaume-Uni ont, elles, connu une forte progression (+43,6% sur la même période, 10,1% hors énergie).

En conséquence, "*l'excédent français du solde des échanges de marchandises s'est considérablement réduit (de 12,7 milliards d'euros en 2019 à 5,6 milliards – 9,9 milliards hors énergie)*".

La Cour constate **une sous-utilisation massive de la réserve d'ajustement au *Brexit* (RAB)**. "*Les crédits initialement envisagés pour les mesures de soutien aux entreprises seront très largement sous-utilisés*". La France n'envisage d'utiliser que 31,5% de l'enveloppe négociée avec l'Union européenne. La Cour observe "*un quasi-abandon des compensations aux entreprises touchées par le *Brexit**", alors que des États membres comme l'Irlande, la Belgique ou les Pays-Bas mobilisent ces ressources.

## Les conséquences du Brexit sur les citoyens

Les résidents, citoyens britanniques en France et français au Royaume-Uni ont été relativement préservés grâce aux garanties de l'accord de retrait. Mais force est de constater que le renouvellement des communautés françaises au Royaume-Uni et britannique en France se ralentit.

*A contrario*, les scolaires, les étudiants, les stagiaires, les volontaires internationaux en entreprises et dans une certaine mesure les touristes ont subi des difficultés liées à la fin de la libre circulation des personnes.

Les frais de scolarité pour les étudiants français au Royaume-Uni sont désormais alignés sur ceux des étudiants internationaux non européens (entre 13 000 et 16 000 livres sterling environ par an), là où précédemment ils bénéficiaient du même traitement que les nationaux britanniques.

Pour les Français qui souhaitent aller travailler au Royaume-Uni, le coût total du visa s'avère prohibitif. Un travailleur qualifié doit déboursier 6 590 euros à son entrée au Royaume-Uni contre 376 euros en France.